

Commune
de
CREUZIER-LE-VIEUX

Creuzier-le-Vieux, le 09 janvier 2018



37, rue de la Mairie
03300 CREUZIER-LE-VIEUX
courriel : mairie.creuzier-le-vieux@wanadoo.fr
☎ 04.70.30.93.60
☎ 04.70.98.52.14

Réf. : CB.NG

Aux personnes ayant participé à l'élaboration du projet de valorisation du patrimoine de Creuzier-le-Vieux

Mesdames, Messieurs,

Vous avez participé à l'élaboration auprès de Sébastien Astorgue d'une stratégie de mise en valeur du patrimoine de Creuzier-le-Vieux. Nous vous en remercions vivement. Il est en effet important pour nous que nos associations et nos concitoyens participent à la réflexion et à la mise en valeur de notre commune.

Sébastien ayant présenté le 11 octobre dernier, les résultats de son étude et ses préconisations, il revient désormais à la municipalité de les mettre en œuvre.

Permettez-moi de vous présenter l'agenda qui va être le nôtre.

La démarche a été validée par le conseil municipal fin novembre. Nous voulons faire connaître et partager ce projet à la communauté d'agglomération de Vichy Communauté, et aux communes de Vichy, de Creuzier-le-Neuf et de Saint-Germain-des-Fossés. Par leur proximité avec notre commune ou par leurs propres projets (*voie verte, patrimoine mondial UNESCO, rivière Allier*), ils peuvent être en synergie avec nous. Je vais tenir une réunion avec mes collègues de ces collectivités pour examiner avec eux les conditions de leur participation au dépôt d'un projet de subventions européennes Leader. Cela permettrait de financer un poste de chargé de mission pour notre projet et pour la mise en lien de l'ensemble des projets concernés.

Par ailleurs et pour concrétiser la création d'une association ad hoc, nous allons prendre contact avec les associations et autres acteurs de notre commune pour voir qui seraient intéressés et quelle serait son contour de celle-ci. Par souci d'efficacité et afin de représenter la commune dans toute sa diversité, il nous semble fondamental qu'elle soit conçue comme un réseau d'associations et d'acteurs, comme une plateforme d'actions. Elle pourrait être composée d'associations partenaires, de membres par secteur d'activités en rapport avec le projet (agriculteur, restaurateur, hébergeur, artisan, commerçant, etc..), de membres par bourg (Crépin, Laudemarière, Viala, Rhue, Guinards, etc...), par des membres du personnel municipal et par quelques élus. Bref, que cette association/réseau soit l'expression de la communauté creuziéroise. Il faudra pour cela veiller à ce qu'il n'y ait pas de déséquilibre entre les uns et les autres qui pourraient être source de dissensions. J'ai demandé à notre collègue Josiane Finat de bien vouloir prendre les contacts nécessaires pour réfléchir au fonctionnement, au rôle de l'association et travailler à la constitution de celle-ci, dont l'assemblée constitutive pourrait avoir lieu en janvier 2018.

J'ai aussi prévu de mettre en place comme le prévoit la loi, aux côtés du conseil municipal, d'un comité consultatif composé d'élus, de personnels communaux et de personnalités pour suivre l'avancée de notre projet.

Des propositions vous seront faites pour réaliser un programme d'investissement et de manifestation, et pour une inscription au budget 2018.

Vous pouvez le constater, notre volonté est forte de mettre en œuvre ce projet de valorisation de notre patrimoine, au service du rayonnement et de l'attractivité de notre commune.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en l'expression de mes sentiments dévoués.

Le Maire,



Christian BERTIN